## Les 3e Prépa pro ont créé leur entreprise à Jean-Guéhenno

Original keys sera présente au Salon régional d'Entreprendre pour apprendre le 23 mai.

u lycée professionnel Jean-Guéhenno, il y a deux patrons ! Jean-Marie Labbé, le proviseur, évidemment, et Jason Dhont, 15 ans, le jeune directeur de la mini-entreprise Original keys. Pour la première fois, l'établissement a inscrit sa classe de 3e Prépa pro au concours de création de mini-entreprises organisé par la Fédération Entreprendre pour apprendre (EPA). Dans le cadre de leur cours de commerce, les 24 élèves ont commencé à travailler sur cette entreprise en septembre dernier. Mardi 23 mai, ils participeront au Salon régional EPA qui se déroulera à Blois. Ils y tiendront un stand présentant Original keys tout en concourant. « Quinze trophées sont en jeu, prévient Dolores Thomas, chargée de mission EPA Centre-Val de Loire. Les champions régionaux seront qualifiés pour le concours national. Le jury est composé de chefs d'entreprise et de représentants de l'Éducation nationale. Ils poseront des questions aux élèves sur leur parcours de création de l'entreprise. Les participants auront aussi un oral à passer sur l'expérience de création. » Aux commandes d'Original keys, outre Jason Dhont, Lucas Varejao dirige le service financier, Maxime Guerrhit le service de production, Rémi Madier le service des ressources humaines, Manuel Martins le service communication et Christopher Galichet le service des relations clients et de la commercialisation.

## 4 € le bon d'avance remboursable

« Nous avons décidé de fabriquer des porte-clefs personnalisables à la demande, explique Jason. Après avoir choisi le produit que nous voulions fabriquer, nous avons sélectionné les matières (le bois et le plastique) avec lesquelles ils seront réalisés. » Les élèves mettent actuellement au point un prototype qui doit être prêt pour le salon régional du 23 mai. Pour financer leur entreprise, ils vendent des bons d'avance remboursable, une sorte de souscription, à  $4 \in l'$ unité. « Les gens prennent un bon et pourront



☐ Les 24 élèves travaillent pour la mini-entreprise dirigée par Jason Dhont (4e en partant de la gauche, 2e rang).

être remboursés sur les bénéfices, précise Lucas. Ils peuvent choisir d'être remboursés ou de nous laisser les bénéfices. L'argent qui restera servira à organiser une sortie ou sera reversé à une association caritative. » L'entreprise, qui a un compte bancaire et un chéquier, dispose pour l'instant de 292 € en caisse qui vont être utilisés pour payer l'achat des matières premières et des anneaux pour attacher les clefs. Hébergée gracieusement par le lycée, Original keys n'a pas d'autres charges. Les élèves ont prévu, au cours du mois de juin, de vendre leurs porte-clefs

au sein du lycée, sur le marché de Saint-Amand et dans le hall d'accueil d'Intermarché. « Nous proposerons des modèles de porteclefs aux clients, qui pourront ensuite acheter des objets personnalisés », insiste Jason. Encadrés par Sandra Desmoulins, professeur de commerce, Éric Bertholom, professeur principal de la classe, et Dolores Thomas, les 24 élèves ont encore du pain sur la planche pour que leur entreprise soit prête à produire. Pour l'heure, ils se dédient à la mise au point de prototypes.

Stéphanie Payssan

Echo du Berry, 6 - 12 avril 2017